

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'abonnement... Édition quotidienne, par an... \$3.00

Prix des Annonces... Six lignes, première insertion... \$0.50

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 28 JANVIER 1881.

LE MASQUE NOIR

PREMIÈRE PARTIE.

UN CAPITAINE D'AVENTURES.

La porte fut ouverte. Le nouveau venu portait un costume de moine. — Le capuchon rabattu cachait entièrement son visage.

—Et je vous en promets votre large part, mon bon frère! — poursuivit Lucuzon. — Eh bien, puisqu'il faut tant vous expliquer depuis A jusqu'à Z, comprenez donc que je vais endosser votre robe, rabattre votre capuchon sur mon visage, et que les soldats suédois à qui je présenterai le laissez-passer de leur général, ne s'inquiéteront guère de savoir si la robe et le capuchon cachent un capitaine au lieu de couvrir un moine...

—Tiens! tiens! tiens! — fit le religieux, — mais c'est une idée, cela! — J'en ai quelquefois... — répondit Lucuzon en riant toujours. — Celle-ci est bien simple, et facilement réalisable... — Allons, frère Malo, donnez-moi vite votre froc... — vous le disiez vous-même tout à l'heure, il n'y a pas de temps à perdre.

ELZEAR CHAREST Architecte et Dessinateur No. 62, rue St. Augustin.

ARSÈNE BOISJOLY Horloger et Bijoutier 199, rue et faubourg St. Jean QUEBEC

A. Th. J. LeVasseur NOTAIRE PUBLIC

No. 98, rue St. Pierre, B-V.

No. 110, rue Fleury, St. Roch,



Le Tabac Dore Floconneux

Est le meilleur tabac à fumer qui ait encore été introduit en Canada. Il est manufacturé avec le meilleur choix de feuilles de vieux tabac brillant de la Virginie.



Ces Pilules guérissent la leucorrhée (pertes blanches), menstruation douloureuse, ulcération de la matrice, maladie des ovaires, et généralement toutes les maladies du sexe.

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY

Le GRAND TRADE MARK. Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impotence et toutes les maladies qui sont les suites des mauvaises habitudes.

Chemin de Fer Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE Jeudi, 23 Déc. 1880

Table with 4 columns: Destination, Mixte, Malle, Express. Rows include Ottawa, Joliette, etc.

(Trains locaux entre Aylmer). Les Trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.

BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL. 202, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Chemin de Fer Intercolonial. 1880—SAISON D'HIVER—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les Trains marcheront tous les jours, les Dimanches exceptés, comme suit:—

Table with 4 columns: Destination, Temps de Chemin, Temps de Québec. Rows include Halifax et St. Jean, etc.

Les Agriculteurs!

Les ouvriers, les hommes de profession, et généralement tous les hommes ont besoin, à cette saison de l'année, de quelque chose pour restaurer le système et se préparer à supporter la fatigue.

LA VITALINE opérait en ce sens, en purifiant le sang. PRENEZ LA VITALINE

pour toutes les maladies des reins. En vente chez R. McLeod et Jno. E. Burke, la Fabrique: J. J. Veillon, 122, rue St. Joseph, St. Roch; P. Mathie et J. Vernier, rue St. Jean, et chez tous les pharmaciens de Québec.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto.

Advertisement for 'WATERBURY' featuring a large logo and text: 'Nouveau Breuvage! A meilleur marché, Meilleur Agréable au goût et plus nourrissant que le Café.'

(A continuer.)

ANNONCES NOUVELLES.

Cour de Circuit—Ls. Lemay. A vendre ou à louer—W. H. Petry. Sirop des Barbades—A. Joseph & Fils. Perdu—Un Set de Pendants d'Oreilles en Or avec Camée. Joseph Vandry, Agent Général et Marchand à Commission. Salle de Musique—Grande Compagnie Française Parisienne. Au Bon Marché—N. Garneau. Toiles et Cotonnades—Glover, Fry & Co. Magnifique Piano à vendre—Oct. Lemieux & Co. Déménagement—Fyfe, Wright & Leitch.

QUEBEC,

VENDREDI, 28 JANVIER 1881

PARLEMENT FEDERAL.

Séance du 27 janvier.

Plusieurs pétitions concernant la construction du chemin de fer du Pacifique, sont lues par le greffier.

Le débat sur les résolutions recommence de plus belle.

M. BLAKE dit qu'il désirerait en venir à un arrangement par lequel on économiserait tout le temps que requiert l'enregistrement des noms. Il pense qu'il pourrait être entendu que le premier vote qui sera pris, servira pour tous les amendements qui seront proposés, excepté dans le cas où un membre ne prendrait son siège qu'au second vote ou bien, qu'ayant voté d'abord dans un sens, il désirerait voter ensuite dans un autre sens.

M. DESJARDINS pense que l'opposition sauverait encore plus de temps en mettant tous ses amendements ensemble et en les présentant comme un seul. (Rires.)

M. BLAKE dit que la chose est impossible, parce qu'il y a certains de ces amendements en faveur desquels il pense que son honorable ami votera.

M. MCCALLUM trouve qu'il est préférable que les noms soient pris à chaque division, afin que le pays sache comment chaque député a voté.

M. BLAKE.—Très bien ! très bien ! Je désirais tout simplement sauver du temps.

Sir Charles Tupper pense qu'à la rigueur on pourrait se borner à enregistrer la division dans les Procès-verbaux de la chambre.

M. MILLS propose alors en amendement aux résolutions, que le contrat doit être rejeté parce qu'il octroie le monopole du trafic au Nord-Ouest pendant vingt ans.

Cet amendement, qui est le septième est perdu par 130 voix contre 53.

LE DR. BORDEN propose en amendement, que le contrat ne soit pas accepté, parce qu'il accorde à la compagnie le choix exclusif des employés.—Perdu par 130 voix contre 53.

L'Orateur pose de nouveau la question : Est-ce le plaisir de la chambre que les résolutions soient lues pour la seconde fois ?

Les cris de "Oui ! oui !" "Faites l'appel des membres !" "Division !" se croisent en tous sens et pendant quelques minutes il est impossible à qui que ce soit de prendre la parole.

M. ANGLIN dit que d'après le présent contrat, la répartition de l'argent et des terres sur chaque section laisse beaucoup à désirer. Il propose un amendement en conséquence.—Perdu par 122 voix contre 51.

A la séance du soir, M. Trow propose en amendement que l'exemption de taxes accordée à la compagnie sur ses terres, est tout à fait injuste et qu'elle ne peut tendre qu'à mettre un fardeau additionnel sur les épaules des colons actuels.

Cet amendement est rejeté par 115 voix contre 49.

M. PATTERSON (Brant) propose en amendement, que le contrat soit rejeté parce qu'il ne comporte pas la complétion du chemin, le gouvernement en ayant encore une portion considérable à faire exécuter comme ouvrage public.—Perdu par 120 voix contre 49.

Le Dr. RINFRET propose en amendement que le contrat ne soit pas accepté, parce qu'il ne fixe pas la limite du prix que la compagnie pourra exiger des colons actuels pour leurs terres.—Perdu par 117 voix contre 49.

M. CHARLTON dit qu'il est opposé à l'adoption du contrat, parce que la voie, les stations, etc., sont exemptés de taxes à perpétuité. Il propose en amendement que pour ces raisons le contrat soit rejeté.

Une discussion parsemée d'épithètes plus ou moins malsonnantes s'engage entre MM. Orton et Rymal. Elle est

interrompue par les cris "A l'ordre ! à l'ordre !"

L'ORATEUR dit que la discussion de part et d'autre, est trop personnelle.

L'amendement de M. Charlton étant mis aux voix, est perdu par 124 voix contre 52.

M. ROSS (Middlesex) propose en amendement, que le parlement devrait se réserver le droit de fixer le tarif du fret, chose que ne comporte pas le contrat.—Perdu par 124 voix contre 51.

M. SCRIVER propose en amendement, que le contrat soit rejeté, parce qu'il ne définit pas suffisamment le tracé du chemin et qu'il ne fait mention que du point de départ et du terminus. De cette manière, la compagnie pourrait bien placer le tracé trop au sud.—Perdu par 122 voix contre 51.

M. GUTHRIE propose en amendement, que le contrat ne soit pas accepté, parce que les taux de péage qu'il comporte ne sont pas conformes à l'acte des chemins de fer et qu'ils sont préjudiciables aux autres voies ferrées.—Perdu par 123 voix contre 52.

M. BLAKE dit qu'il ne voit pas qu'on puisse rien gagner à prolonger le débat plus avant dans la nuit, et il essaie, mais en vain, d'y mettre un terme.

M. CASGRAIN propose en amendement, que le contrat soit rejeté, parce qu'il n'accorde aucun contrôle à l'Exécutif quant au confort à procurer aux passagers.

Cet amendement, qui est le dix-septième, est perdu par 121 voix contre 49.

La seconde lecture des résolutions telles que rapportées, est votée à sept heures du matin, par 109 voix contre 46.

Sir John A. McDonald dépose alors sur le bureau de la chambre, un bill basé sur ces résolutions.

Ce bill subit sa première lecture, puis la chambre s'ajourne ; il est huit heures.

NOTRE CHEMIN DU NORD ET LE SYNDICAT.

On lit dans la Minerve d'hier :

"Si nous cherchons à résumer la longue clause 25, que l'on aurait pu rédiger, disons-le en passant, avec plus de clarté, nous comprenons que dans les échanges de trafic entre le Pacifique et les compagnies particulières, aucune de ces compagnies particulières n'obtiendra du syndicat des avantages qui ne seront pas accordés à la compagnie de jonction du Pacifique de Toronto, et à la compagnie du Canada Central. De plus, pour les mêmes échanges de trafic, la compagnie de jonction du Pacifique de Toronto n'obtiendra pas du syndicat des avantages plus considérables que ceux accordés au Canada Central et vice versa.

"C'est ainsi que Toronto, après avoir envoyé ses principaux marchands en députation auprès du gouvernement, s'est assuré que, autant, du moins, qu'il dépendra du syndicat, aucune voie commerciale, aucun courant de trafic, ne sera plus favorisé que celui qu'elle pourra diriger chez elle. La charte de la compagnie Ontario et Pacific Junction lui permet, comme on le sait, d'établir une ligne depuis celle du Pacifique jusqu'à Toronto. Cette ville, par ces arrangements, est donc sauvegardée contre des préférences accordées à d'autres lignes par lesquelles on induirait le commerce à prendre une autre voie.

"Voyons si à l'extrémité Est de la ligne du Pacifique nous nous trouvons dans une position semblable. Nous ne demandons pas plus que Toronto la préférence sur les autres, mais nous avons le droit de demander que d'autres n'aient pas de préférence sur nous. Et quand nous disons : Nous, nous voulons parler du chemin du Nord de la province.

"Ce chemin du Nord ne doit pas être considéré comme appartenant à une compagnie particulière, toute la province y est intéressée ; c'est le réseau central provincial, c'est l'artère principale, c'est la propriété de la province. Nous serions donc justifiables de demander même des faveurs spéciales pour cette ligne à laquelle tout le monde est intéressé.

"Le Canada Central se termine à Ottawa : c'est lui qui réellement, de notre côté, tient la corne d'abondance, et qui la déversera dans la direction qu'il lui plaira.

"Il ne pourra pas être accordé à d'autres compagnies des conditions préférables à celles qu'on lui accordera à lui ; mais à nous, le Canada Central fera les conditions qu'il voudra, sans être tenu à la libéralité que le parlement fédéral impose au syndicat en sa faveur.

"On ne manquera pas de profiter de

la rivalité qui s'établira nécessairement entre nos lignes du Nord et celles qui se dirigent vers les Etats-Unis par Prescott ou par le Côteau pour nous imposer des conditions onéreuses. C'est là le cours naturel des choses ; c'est ce à quoi nous devons nous attendre. De plus, il n'est pas besoin de gratter bien fort le Canada Central pour y trouver un syndicat.

"Quelques directeurs du Canada Central ne sont pas dans le syndicat, mais quelques directeurs du Canada Central en font partie. M. Duncan McIntyre n'est parvenu au Pacifique qu'à cause même de ses liaisons intimes avec le Canada Central ; et nous pourrions en nommer d'autres que le public connaît du reste.

"Dans les résolutions, on pourvoit à ce qui doit nécessairement arriver, l'amalgamation ou la fusion du Canada Central et du chemin du Pacifique. A cette fusion, tout le monde s'attend, vu que les intérêts sont les mêmes dans les deux corporations.

"Considérons un instant le Pacifique comme se terminant à Ottawa. Le directeur du chemin du gouvernement s'adressera alors au syndicat pour en obtenir des conditions raisonnables d'échange, de trafic et de parcours. On lui répondra : "Nous étions tenus de n'accorder la préférence à aucune compagnie sur le Canada Central, mais le Canada Central n'existe plus ; nous pouvons favoriser, si nous le voulons, la ligne de Brockville, ou la ligne de Prescott, ou la ligne du Côteau ;" toutes les lignes plus ou moins américaines.

"Il faudrait donc, pour que réellement le chemin du Nord devienne un des chaînons du Pacifique, pour que nous ne soyons pas à la merci d'autres corporations que le Pacifique que l'on put dire du chemin du Nord ce que dans les arrangements actuels l'on lit du "Ontario Pacific Junction" et du Canada Central, savoir :

"Qu'aucune préférence ne sera donnée à d'autres lignes par le syndicat "et le Canada Central qui ne sera pas accordée au chemin du gouvernement "de Québec."

Or, comment parvenir à ce résultat ? Le chemin du Canada Central s'interpose entre nous et le Pacifique, et nous prévoyons l'objection que l'on va nous faire, que le Canada Central n'est pas en question actuellement ; qu'il ne peut s'agir de lui imposer aucune obligation. Nous répondons : Le Canada Central est une ligne subventionnée par le Canada, qui deviendra nécessairement partie du Pacifique et qui en sera la prolongation jusqu'à Ottawa. Quisqu'elle est ainsi subventionnée, n'aurait-on pas le droit de dire dans les résolutions mêmes, que le Canada Central, jusqu'à ce qu'il soit amalgamé avec le Pacifique, ne devra pas accorder de préférences à d'autres compagnies particulières qui ne seraient pas accordées au chemin du Gouvernement ? Pour-

quoi aussi ne demanderait-on pas aux directeurs du Canada Central de se réunir et de s'engager vis-à-vis du gouvernement de Québec, à ne pas accorder à d'autres compagnies des avantages qu'ils n'accorderaient pas également au chemin de la Rive Nord ?

"Dans quelle position nous trouverons-nous si, pour une raison ou pour une autre, on donne la préférence au trafic qui sera dirigé vers les Etats-Unis par la ligne du Côteau, la ligne de Prescott, ou par celle de Brockville ? Nous aurons coopéré pour notre part, comme province, à la subvention accordée au chemin du Pacifique, pour voir son trafic passer au large de nous et nous n'aurons pas le droit d'exiger non pas que nos chemins du nord aient la préférence, mais qu'ils soient mis sur un pied d'égalité, quant au trafic et aux passagers, avec les lignes qui, d'Ottawa, se dirigeront vers les Etats-Unis.

"Ces résolutions restant ce qu'elles sont, c'est le Canada Central qui est le dispensateur, à l'extrémité Est de la ligne, des grands avantages amenés par la construction du Pacifique. Nous le demandons, Montréal et Québec se trouvent-elles dans la position qui est assurée à Toronto par la clause 25 ? Tandis qu'il en est temps, voyons à cela de suite."

COMTE DE CHARLEVOIX.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu avec surprise, dans l'Electeur, du 12 courant, les assertions qui y sont faites relativement au comté de Charlevoix et M. S. X. Cimon. Aussi, pour rendre justice à M. Cimon, les libéraux qui l'ont appuyé à sa dernière élection croient-ils de leur devoir de protester contre ces assertions qui ne sont rien moins que fausses.

M. Cimon, il est vrai, dans sa dernière

visite dans le comté, a manifesté son intention de se présenter de nouveau comme candidat, dans le cas où l'élection de M. Perrault, maintenant sous contestation, serait annulée, mais comme candidat conservateur et non libéral. De plus, nous affirmons que M. Cimon, dans cette dernière visite, n'a fait devant nous aucune allusion à l'appui des hon. MM. Langelier et Pelletier.

A la dernière élection, nous avons appuyé M. Cimon, pour obéir aux injonctions de plusieurs de nos chefs libéraux, et aussi parce que nous reconnaissons en M. Cimon, un homme d'affaires rempli d'initiative et d'énergie et que nous le préférons sous tous les rapports au candidat qui en faisait opposition alors.

Nous avons voté pour M. Cimon parce que nous avons vu cet homme à l'œuvre et parce qu'il nous a plus d'une fois prouvé que sa manière de répondre aux besoins du public est de produire les actes et non de simples paroles.

Nous avons compris, du reste, que M. Cimon, qui possède de grands intérêts dans le comté, se trouvait par là même intéressé à protéger les nôtres en parlement.

Ces motifs que nous avons trouvés suffisants pour nous faire appuyer M. Cimon, le seront encore une prochaine fois, du moins nous l'espérons.

Un autre motif plus puissant encore nous animera s'il survient prochainement une élection.

M. Cimon, quoique se présentant comme conservateur lors de la dernière élection, eut l'appui du parti libéral, et fut accidentellement vaincu.

Il a contesté à grand frais, la validité de l'élection de son adversaire, et s'il obtient jugement en sa faveur, s'il réussit à faire annuler l'élection de M. Perrault, il aura vengé d'une manière éclatante, la défaite de ceux qui l'ont généralement appuyé, et aura acquis un nouveau titre à leur considération.

Nous croyons devoir considérer la lutte prochaine comme la continuation de celle que nous avons faite en 1879, à la suggestion de nos chefs.

En attendant les événements, nous prions amicalement l'Electeur de ne pas trop facilement ajouter foi aux rumeurs qui lui arrivent du comté, et surtout de bien s'assurer de leur exactitude.

Quant aux insinuations peu ou moins narquoises du correspondant de l'Electeur du 12 courant, nous n'y répondrons que par le silence du mépris.

En insérant ces lignes, M. le rédacteur, vous obligerez

Vos humbles serviteurs,

PLUSIEURS LIBERAUX.

Malbaie, 24 janvier 1881.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 27.—On lit dans le bulletin de la Gazette de l'Allemagne du Nord, du 10 janvier :

"Le résultat des élections municipales de Paris démontre deux choses. La première, c'est que les électeurs n'éprouvent pas le moindre penchant à partager les aspirations désordonnées des communalards ; la seconde, c'est que les communalards eux-mêmes sont absolument incapables de s'organiser, ne fût-ce même que pour un seul jour, en vue d'atteindre un but positif et déterminé. Autant de têtes, autant d'avis différents. Les anarchistes ne sont forts que dans la négation ; mais leur tempérament leur interdit de faire de la politique positive. De là leur insuccès dans les élections municipales."

M. Journault, républicain, vient d'être élu député par l'arrondissement de Versailles, en remplacement de M. Albert Joly décédé. M. Journault a les mêmes opinions que son prédécesseur.

Au cours de l'action judiciaire intentée aux héritiers du duc de Morny par son ancien secrétaire, M. Fournier, plusieurs journaux ont établi d'une façon irréfutable que la désastreuse expédition du Mexique est due exclusivement à l'affaire des bons Jacker.

La nouvelle opérette de Charles Lecocq, Janot, jouée pour la première fois samedi soir à la Renaissance n'a pas obtenu un grand succès musical, mais le libretto est si étincelant de verve et la jeune et pimpante Jeanne Granier, si irrésistible dans son petit rôle, que la pièce ne peut manquer de tenir longtemps l'affiche.

Londres, 27.—On dit que l'ex-impératrice Eugénie prépare en ce moment la biographie de Napoléon III et celle du prince impérial.

Le bruit court à Berlin, que M. Bluchroder, tanquier juif bien connu, est allé à Rome pour s'y faire baptiser.

Il y a eu à Maynooth, Irlande, une réunion du clergé catholique à laquelle on a passé des résolutions déclarant qu'une réforme juste et équitable des

lois agraires aurait certainement pour résultat de rétablir la paix et la sécurité dans le pays.

Un nommé Mackin, qui agissait comme juré dans les procès d'Etat à été proposé à sa propre demande comme membre de la ligue.

Sheffield, 27.—En conséquence de l'arrivée en cette ville de 200 étrangers, que l'on croit être des féniens, les autorités ont pris des précautions pour prévenir tout désordre.

Cork, 27.—La ligue a passé une résolution sommant Shaw et Colthurst de remettre leurs mandats de députés aux Communes, parce qu'ils ont abandonné Panel.

Moscou, 27.—La cour martiale a condamné le criminel politique Pekarsky, quinze ans de travaux forcés ; mais en considération de sa jeunesse le tribunal a demandé au gouverneur-général de commuer sa peine en celle de quatre années de bannissement en Sibérie.

EXECUTION.

Cléophas Lachance, le meurtrier de Mlle Désilets, à Bulstrode, a été pendu ce matin, à 8 heures, dans les murs de la prison d'Arthabaska.

Malgré le froid intense qu'il faisait, une foule de gens se sont rendus à l'exécution. Naturellement, cette curiosité s'explique par le fait que le meurtrier et sa victime étaient très bien connus dans le district.

Les parents du supplicié ont été tellement affectés par la condamnation du malheureux et la perspective de son exécution, qu'ils ont pris le parti d'émigrer aux Etats-Unis quelque temps avant l'exécution.

Le prisonnier a montré du calme et de la résignation jusqu'au dernier moment. C'était un tout jeune homme, qui ne paraissait pas dépasser 22 ans.

Le crime qu'il a commis n'a pas été chose préméditée ; c'est un mauvais moment qu'il a eu ; le vertige l'a saisi, et il a perdu entièrement le contrôle sur ses facultés mentales.

Il n'a dormi que quelques minutes cette nuit, mais ce matin il a pris un copieux déjeuner.

Le Révérend Père Resther a passé toute la nuit avec le condamné.

A 8 heures ce matin, l'exécuteur a constaté qu'il y avait de 900 à 1,000 curieux autour de l'enceinte ; mais il n'y a eu que peu de personnes admises dans l'enceinte.

A 8 heures sonnait, Lachance a fait son apparition sur l'échafaud, son habit négligemment jeté sur ses épaules et la tête nue. Il grelottait.

Le Révd. P. Resther a adressé la parole aux personnes présentes et a dit que Lachance avait avoué son crime.

Il y eut quelques instants de silence, puis on entendit le fracas de la trappe qui tomba ; le condamné, à ce moment suprême, rejeta une grande quantité d'eau et de sang, et quelques minutes après n'était plus qu'un cadavre se balançant dans le vide.

Le corps est resté suspendu quinze minutes, après quoi, l'enquête ordinaire a eu lieu, dans l'intérieur de la prison.

Le corps de Lachance a été inhumé dans un coin de la cour de la prison.

A TRAVERS LA VILLE.

NOUVELLE RELIGIEUSE.—Le Révd. M. Crevier (Edouard Joseph) vicaire-général, décédé le 22 du courant à Sainte-Marie du Monnoir, Saint-Hyacinthe, appartenait à la société de 3 messes (section provinciale.)

CRÉDIT-FONCIER.—On dit que les directeurs du Crédit-Foncier ont loué pour leurs bureaux à Québec, les édifices ci-devant occupés par la banque Stadacona.

DROIT COMMERCIAL.—C'est ce soir, que l'honorable juge Casault ouvrira à l'Université-Laval le cours de Droit commercial que nous avons déjà annoncé. Nous félicitons les membres de l'Union commerciale, qui ont fait les démarches nécessaires pour procurer aux jeunes gens qui sont dans le commerce, et au public en général, l'avantage d'un cours semblable. Chacun devrait s'empresser d'y assister.

THÉÂTRE FRANÇAIS.—Salle comble hier soir pour entendre la magnifique comédie Le voyage de M. Ferrichon. Le succès n'a pas été au-dessous de l'attente générale. La compagnie a certainement le droit de se féliciter de ses succès.

Ce soir, charmant spectacle : Rivette ou les millions de la mansarde, répétée à la demande générale ; Les femmes qui pleurent, comédie en un acte ; Les deux sourds, autre comédie en un acte, et un intermède musical par MM. Dudley et Claude.

AVIS SPECIAL

Deux des principaux établissements d'Horlogerie et de Bijouterie de Québec, sont sans contredit ceux de

JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, 158, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face de la gare du Palais.

GRANDE REDUCTION à la FEUILLE D'ERABLE dans les Etoffes à Robes et Indiennes Pompadour. Ces marchandises ont été importées pour notre commerce d'automne...

QUELS MAGNIFIQUES CADEAUX

Un envoi de 46 Harmoniums de qualité supérieure sera bientôt offert en vente à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An à l'établissement de BERNARD & ALLAIRE...

LA CANAILLE SE RANGE.—Décidément la canaille entre dans la bonne voie. Pas un seul délinquant ce matin encore...

FAITS DIVERS

LA TRAGÉDIE DE LUCAN.—Le jeune Connor, le principal témoin de la poursuite a été examiné longuement. Il a répété ce qu'il avait déjà dit à l'enquête préliminaire...

Le jeune Connor ne s'est pas contredit un seul instant malgré qu'on l'ait soumis à un rude interrogatoire.

Ce dernier, qui est au banc des accusés, s'est évanoui après l'audition du témoignage de Connor et la séance de la Cour a été suspendue.

Le prisonnier souffre d'une maladie du cœur.

COUR CRIMINELLE.—Le terme de la cour criminelle a été clos samedi à Sorrel. L'honorable juge Gill présidait.

La veuve Alfred Rocré, journalier, de la ville de Berthier, a été traduite à la barre pour subir son procès comme accusée de viol sur la personne de sa fille âgée de moins de douze ans.

La preuve entendue, après les plaidoiries de MM. Mathieu et Piché, Son Honneur adressa la parole aux jurés, qui rapportèrent un verdict de "coupable de tentative de viol."

LA LOCOMOTIVE "SCOTT".—On est enfin parvenu à ramener à terre la locomotive "Scott."

Après-midi, des centaines de curieux entouraient la machine, qui était suspendue par des chaînes à quatre ou cinq pieds au-dessus de la glace. On avait bâti pour la supporter un solide échafaudage sur les poutres qui reposaient au fond du fleuve...

Les dommages qu'a subi la locomotive "Scott" sont évalués à \$400. On a décidé de ne plus s'en servir sur le chemin de fer sur la glace, à cause de sa pesanteur.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Cyprin Colin, âgé de 30 à 40 ans, était employé depuis environ deux ans comme tailleur

VENTES PAR LE SHERIF

—Louis Jules Bélanger contre Damase Labrecque.—Une terre située à St. Narcisse, avec maison, grange et autres bâties dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église de St. Narcisse, le 31 janvier, à 10 heures a. m.

MARCHE MONETAIRE

New-York, 10 h. s., 28 janvier 1881. Premières cotes Echange Sterling 3 jour 4.85; sixante jours 4.81; Greenbacks, 1.

ACTIONS DE BANQUE, ETC.

27 janvier, 1 h. p. M.

Table with columns: ACTIONS, Valeur des 7 actions, Dernier dividende, Vendeurs par \$100, Achetours par \$100. Includes Banque de Montréal, Marchands, Commerce, etc.

G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banque et Agent Financier. St. Lawrence Chambers, No. 4, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

FLUOR.—Extra Supérieure, \$5.30 à \$5.35; Extra Supérieure, \$5.20 à \$5.25; Extra du Printemps, \$5.00 à \$5.10; Supérieure, \$4.90 à \$4.95; Forte de Boulanger, \$5.75 à \$5.85; Fine, \$4.15 à \$4.35; Middlings, \$3.65 à \$3.75; Resoules, \$3.25 à \$3.70; Sons d'Oratoire, \$2.60 à \$2.70; Saïde de la Cité (délivrée), \$3.40 à \$3.25.

ACTIONS ACHETÉES. Société de Prêts et Placements de Québec et Société de Construction des Artisans.

G. H. BURROUGHS, St. Lawrence Chambers, No. 4, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, 12 janvier 1881—lm

MAGNIFIQUE CADEAU

Une variété de belles Lampes d'un genre tout à fait nouveau reçues hier chez PEVERLEY & Cie., 56, rue la Fabrique.

Transparentes pour mettre sur les Lampes, nouveau genre et nouvelles couleurs, de 5c et plus. PEVERLEY & Cie., 56, rue la Fabrique.

NAISSANCE

A Ste. Marie de la Beauce, le 26 du courant, Madame Dr. Tancrède Fortier, une fille.

DECES

A Montréal, le 27 courant, Rebecca Blakiston, veuve de feu François Audet, dit Lapointe, à l'âge de 63 ans. Le convoi funèbre partira de la Chapelle des Morts, coin des rues de la Chapelle et St. François, St. Roch, à 8 1/2 heures, demain matin, samedi, pour l'église St. Roch où un service sera chanté.

Annouces Nouvelles

A vendre ou à louer. La propriété No. 20, rue de la Couronne, St. Roch, consistant en une maison en briques, hangar et cour. Avantageusement situé pour une boulangerie et magasin.

Annouces Nouvelles

A vendre ou à louer. La propriété No. 20, rue de la Couronne, St. Roch, consistant en une maison en briques, hangar et cour. Avantageusement situé pour une boulangerie et magasin.

JOS. VANDRY

AGENT GENERAL MARCHAND A COMMISSION 32, rue Sous-le-Fort, B.-V., QUEBEC.

A LOUER

Un local situé sur la rivière St. Charles, 400 pieds de long, convenable pour un Quai de Mardiers ou de Charbon, la propriété de la Compagnie Manufacturière de Meubles de Drum. Possession au 1er mai, ou avant, si requis.

Annouces Nouvelles

LA PROPHEETIE DE LA MERE SHIPTON. N'a affecté en rien jusqu'à présent la valeur des immeubles. Malgré ce qu'elle a prédit, nous pensons que l'année 1881 sera marquée par

Annouces Nouvelles

UNE GRANDE CONSOMMATION DE TABAC "PRINCE IMPERIAL". Le plus populaire qui soit sur le marché. C'est le meilleur pour chiquer et pour fumer.

Annouces Nouvelles

Bijou Terrace—Maple Avenue. Sera terminé au mois de Février prochain. Les maisons d'une architecture élégante et d'une construction solide et durable, offrent au public les demeures agréables à des prix modérés.

Annouces Nouvelles

PERDU

Le 3 du courant, entre la rue la Fabrique, la rue St. Louis et Grande Allée, UN SET DE PENNANT D'OREILLES EN OR AVEC CAMEE. La personne qui l'a retrouvé sera récompensée en le laissant au Bureau du Morning Chronicle.

Sirop des Barbades

100 TONNES DE SIROP DES BARBADES à vendre à bon marché. Chez A. JOSEPH & FILS. Québec, 28 janvier 1881—3f

SALLE DE MUSIQUE

GRANDE COMPAGNIE FRANCAISE PARISIENNE. PROGRAMME POUR CE SOIR A LA DEMANDE GENERALE. Risette ou les Millions de la Mansarde. LES FEMMES QUI PLEURENT. Comédie en un acte.

Le terme Musical

Par MM Dudley et T. Claude. LES DEUX SOURDS. Comédie en un acte. GRANDE MATINEE SAMEDI, à 2 30 heures. Le Gendre de M. Poirier.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

PRIX D'ADMISSION

25 cents dans toutes les parties de la salle. Toutes les représentations données par la Compagnie seront des plus morales, et le public peut être certain que la direction a pris toutes les précautions voulues pour amener cet heureux résultat.

Au Bon Marche

COIN DES RUES ST. JEAN ET COLLIN. HAUTE-VILLE. Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Coton Jaune, bonne qualité 7c et plus; Coton Blanc, 5c; Coton à Draps, 25c; Coton à Oreillers, 20c; Prodières, 10c; Toile à Nappe, 30c; Serviettes de Toilette, 15c; Flanelle toute laine, 15c et plus; Mousseline à Rideaux, 6c; Point à Rideaux, 7c.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

Annouces Nouvelles

Un grand assortiment de Mar. Landises à l'usage des Familles, vendus aux plus bas prix du marché.

(Suite à la quatrième page.)

